



**LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET
DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU PUY-DE-DÔME**

CERTIFIE QUE :

Mme, M.

Maire de.....

Adjoint(e) au Maire de.....

Conseiller(e) Municipal(e) de.....

ou

Président de l'Intercommunalité.....

Représentant de l'Intercommunalité.....

Arrondissement de.....

a été désigné(e) par l'Assemblée Générale des Maires et Présidents d'Intercommunalité du Département pour représenter les Maires du Puy-de-Dôme au 106^{ème} Congrès National des Maires de France qui aura lieu à Paris du 19 Novembre au 21 Novembre 2024.

Le PRÉSIDENT

Flavien NEUVY

NB : Formulaire à retourner impérativement à l'Association des Maires du Puy-de-Dôme revêtu du cachet du Congrès.